

# STOP HARCELEMENT !!!

Depuis le début de la pandémie, nombreux sont en mode « **télétravail** ».

Vous êtes dotés d'un SPAN, vous avez des codes NOMAD pour vous connecter, vous avez NOEMI, vous vous connectez depuis votre propre matériel informatique..

Jusque là, le petit monde de la préfectorale s'adapte à la situation. Sauf comme aucun monde n'est idyllique, il faut bien que certains responsables hiérarchiques organisent les missions différemment au cas où les agents seraient tentés de gérer les devoirs des enfants, ou s'amuser sur la play pire regarder Netflix !!!.

*Alors de nombreux collègues ne cessent de nous informer qu'ils reçoivent à longueur de journée des instructions voir des devoirs, il faut travailler sur tel dossier, puis il faudrait répondre à telle commune. De même on leur demande d'utiliser le portable personnel pour joindre les communes afin de connaître le nombre exact de décès suite au COVID 19.....et tout cela en dehors des heures légales et bien au-delà des 7h36.. !!!!*



**NOTRE SYNDICAT RAPPELLE AUX COLLEGUES TELETRAVAILLEURS QU'ILS SONT TOUS SUR UNE BASE DE 7H36 JOURNALIERE. AU DELA VOUS POUVEZ RECLAMER LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE SANITAIRE**



**C'est pourquoi, nous vous invitons à nous transmettre sur notre messagerie ci-dessous, (il suffit de cliquer) votre témoignage. Bien entendu, votre identité sera anonyme.**

**Les personnels Administratifs, Techniques et Sociaux n'ont pas besoin d'être infantilisés par leur hiérarchie.**

**Nous devons faire cesser ces méthodes managériales d'un autre temps !! NE RESTEZ PAS SEUL !!!**

**Vous pouvez compter sur notre syndicat pour vous défendre et dénoncer ces comportements inappropriés**



Nous restons joignables par messagerie : [fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)

Retrouver toute notre actualité sur :

Notre site internet : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures Twitter : @fopref